

Débuts pédagogiques [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 13

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039400>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Parti du milieu où il vit, l'enfant aborde successivement la vie matérielle, intellectuelle, morale, le cycle complet des idées qui peuvent l'intéresser. Les mots ainsi étudiés systématiquement se retrouvent ensuite dans les leçons des jours suivants, jusque dans les lectures et les récitations; et cette répétition, suivie de fréquentes révisions, assure naturellement aux enfants la possession définitive et assurée des termes étudiés ¹.

(A suivre.)

D^r JULIEN FAVRE.

DÉBUTS PÉDAGOGIQUES

—*—

I. A MARSILLENS

(Suite.)

25. Initiation des enfants à la nature.

Semblable à une ruche dont les habitants ailés redoublent d'ardeur à l'arrivée des beaux jours, l'école de M. continua de progresser et de fleurir. Une fois sur la voie, leur intérêt éveillé et stimulé, nos enfants se vouaient tout entiers à leurs petites et modestes études élémentaires. Les élèves du cours supérieur se distinguaient particulièrement dans les principales branches; ainsi ils parvenaient à écrire des dictées sans fautes, ils faisaient d'assez jolies compositions et des lettres d'affaires rurales. Le calcul était, avec la langue maternelle, leur branche favorite; ils étaient à même de résoudre sans trop de difficultés des problèmes assez compliqués, tels que des règles de trois composées, les différentes espèces de règles d'intérêts, les règles de proportions, de partages et d'alliage; ils savaient mesurer des surfaces et cuber des tas de foin, de bois ou de pierres, etc. — La géographie du canton et de la Suisse leur était familière; ils connaissaient les hauts faits de nos glorieux ancêtres et en avaient l'intelligence et l'enthousiasme. Ils étaient aussi

¹ *Premier livre*, p. XV et XVI, *Deuxième livre*, p. x.

à même de dresser de petits comptes agricoles ou ménagers, en un mot, de tenir une petite comptabilité simple sur leurs propres affaires, etc., etc.

Mais ce qui intéressait plus que toute autre chose mes enfants, c'étaient les leçons accidentelles que je leur donnais sur certains phénomènes de la nature. Par exemple, je leur faisais observer de près les phénomènes reposant sur le principe de la chaleur : la dilatation des corps, l'ébullition des liquides, pourquoi le lait déborde quand il bout, pourquoi le couvercle de la marmite se soulève en produisant un bruit de crécelle, quand son contenu est en ébullition ; la densité de l'air froid et celle de l'air chaud ; pourquoi l'air nous paraît plus lourd en été qu'en hiver. Puis venait l'évaporation des eaux, la formation des nuages, de la pluie, de la grêle et de la neige. Je leur expliquais l'origine des courants aériens ou des vents au moyen d'une bougie allumée que je tenais alternativement au haut, puis au bas d'une fenêtre ouverte de la classe : tenue au bas, la flamme s'inclinait, se dirigeant vers l'intérieur de la classe ; tenue au haut de la fenêtre, la flamme prenait une direction inverse à celle d'en bas. Sur ce simple fait, très convaincant, il était facile d'expliquer la formation des vents et leurs directions. D'après ces données et leurs notions de géographie des continents, les élèves comprenaient facilement pourquoi le vent d'ouest est humide et qu'il amène la pluie, tandis que la *bise*, le vent d'est, est sèche. Je leur expliquais de même la foudre, lorsque, par hasard, un orage venait à éclater. L'on ouvrait une fenêtre pour mieux pouvoir jouir de la course affolée des nuages et observer les éclairs qui les déchiraient à chaque instant.

Un jour — c'était cette fois à l'école de Bel-Air — parlant à mes élèves des corps gazeux, je leur dis qu'il y avait du feu au fond des eaux stagnantes, donc des étangs et des marais. Mais cette révélation fut accueillie par des éclats de rire sceptique de la part de mes jeunes auditeurs. Pour les en convaincre, je pris, un beau jour, ma carafe et un entonnoir (l'arrosoir dont je me servais pour arroser ma chambre à l'effet du balayage), et, accompagné des plus grands élèves, je me rendis au bord de l'étang communal, moi, muni de mes deux appareils et un garçon portant une petite perche : je remplis d'eau la carafe, je la renverse et

la tiens dans l'eau; j'introduis dans son orifice le mince bout de l'arrosoir; puis cette opération terminée, j'invite un garçon à remuer la vase de l'étang avec sa perche, juste au-dessous de l'entonnoir renversé. Bientôt, le gaz se dégageant de la vase, monte sous forme d'innombrables bulles vers la surface de l'eau; je profite de ce phénomène pour capter les globules avec mon récipient jusqu'à ce que l'eau de la carafe fût entièrement déplacée par le gaz. Là-dessus, je bouche hermétiquement le vase et nous retournons, impatients, à l'école. Ici eut lieu la solennelle expérience que les eaux stagnantes recouvrent *du feu* : je tiens la carafe horizontalement, je la débouche et invite un élève à tenir une allumette enflammée devant l'orifice de la bouteille. *Boum!* au contact de la flamme, le gaz s'allume et produit une si forte détonation que tous mes jeunes amis en furent presque renversés. En même temps, une longue flamme se dégageait de la carafe à la plus grande stupéfaction de nos jeunes amis.

C'était une leçon de physique prise sur le vif. Je profitai de cette circonstance pour donner à mes enfants une explication des feux-follets, qu'à la campagne on prend souvent pour des esprits ou des revenants.

L'on peut se figurer maintenant avec quelle impatience ces enfants couraient à la maison raconter à leurs parents qu'il y avait *du feu* au fond de l'étang du village.

Quand, par des jours radieux du printemps, on allait en corps se griser de l'air embaumé de la campagne en fleurs, je profitais de tout ce que le hasard pouvait m'offrir de moyens pour initier les enfants à la nature : les oiseaux et leur utilité, les scarabées destructeurs de la vermine, plantes vénéneuses ou officinales, minéraux, tout attirait notre attention, tout faisait l'objet d'instructions vivantes et intéressantes. C'était le meilleur moyen d'intéresser l'enfant à la nature et à ses lois, de la lui faire aimer et de la faire remonter à son tout puissant Créateur. Lorsque ces entretiens avaient fini, mes petits amis, stimulés au plus haut degré, me disaient quelquefois : « Expliquez-nous encore quelque chose ! »

Les parents, témoins indirects de ce genre *d'histoire naturelle*, n'y trouvaient plus rien de *pou*, ni rien de contraire à la morale et à la religion; ils tenaient, au contraire, à être, sur certains phénomènes journaliers de la nature, éclairés par leurs enfants.

26. Glanures de correspondance.

En fouillant parmi mes paperasses de la période qui fait le sujet de ces pages, je retrouve quelques débris de correspondance pouvant jeter un certain jour sur le courant d'idées d'alors, entre autres sur la liberté d'action dont jouissait l'instituteur. À cette époque, nous avions à la tête de l'Instruction publique un homme aimant par principe la liberté et la respectant dans ses administrés. M. Charles était un homme aux idées larges et *libérales*, dans le sens le plus noble du mot; impartial et juste autant qu'un homme peut l'être, il respectait toutes les opinions honnêtes et favorables au bien du pays. M. Charles était taillé de toutes pièces pour être un modèle d'homme d'Etat, le magistrat et le diplomate accomplis.

Il est vrai qu'à cette époque de transition régnait dans l'administration scolaire et, avant tout, dans le corps enseignant primaire, un certain laisser-aller dont des caractères peu soucieux de leur devoir auraient pu abuser. Il y avait manque absolu d'unité dans les moyens d'enseignement : les livres et les méthodes. De conférences régionales, il n'en était pas question; en revanche, on avait organisé à Haute-riive des cours de répétition annuels auxquels on appelait un certain nombre d'instituteurs pris dans les différents districts du canton et dont j'ai eu l'avantage de faire une fois partie. Ces cours étaient toujours couronnés de succès; on en sortait comme d'un bain régénérateur.

Je ferai particulièrement ressortir qu'à cette époque un *livre de lecture* à l'usage des écoles primaires était chose inconnue, fait qui ressort clairement des correspondances suivantes.

Dans une lettre datée d'avril 18..... à un collègue de mes amis, j'écrivais :

Vous connaissez la position de l'instituteur dans le canton de Fribourg : il est abandonné à lui-même... Il n'y a pour ainsi dire aucune loi qui régisse l'enseignement; chacun s'en crée une à sa façon. L'instituteur ne connaît pas même son collègue fonctionnant à demi-lieue de distance; il semble qu'on ait à tâche de nous isoler les uns des autres. D'un côté, je vous avoue que cet état de choses ne me déplait pas du tout; il laisse champ libre dans l'enseignement; celui qui a reçu les bons principes de l'École normale a toute la latitude de les appliquer dans son école et de les léguer ainsi à ses élèves.

Or, c'est ce qui arrive dans la commune où je suis placé. Ici, le Curé est un de ces prêtres tolérants et conciliants qui ne vous mettent pas de bâtons dans les roues, quand on veut le bien de la jeunesse ; il exerce son ministère sans bruit, simplement, mais aussi avec un zèle touchant. Après, il aime à vivre dans la solitude, consacrant ses loisirs à la culture des fleurs et à ses abeilles. Nous sommes en fort bons termes ensemble, aussi vais-je le voir assez souvent. En sa qualité de Président de la commission scolaire, il ne m'impose jamais sa volonté. Je suis donc libre dans l'accomplissement de ma tâche. Je continue sans inquiétude ni entrave à enseigner la langue maternelle d'après le *Cours de langue éducatif* du Père Girard, avec lequel j'obtiens d'excellents résultats.

Ecrivant à un autre collègue et ami de la Basse-Gruyère, je l'entretiens du *Livre de lecture* à l'école :

Figurez-vous, cher ami, que mon Inspecteur, M. le curé L., vient par lettre, m'imposer le *Catéchisme diocésain* comme *livre de lecture pour les cours où l'on commence à lire couramment*. C'est vouloir, à outrance, paralyser ces pauvres petites intelligences. Mais je ne puis me résoudre à obéir à cet impératif catégorique. J'ai donc fait venir de Paris, pour les deux cours moyens, la *Petite Encyclopédie du jeune âge*, par Larousse. J'attends de bons résultats de cet excellent petit livre, qui charme les enfants, tellement les matières y sont variées, bien distribuées et à la portée de mes chers petits. — Pour la grammaire, je me servirai toujours du *Cours de langue éducatif*. Dans le canton de Fribourg, nous avons plus besoin d'idées et d'éducation que d'orthographe pure et simple, bien qu'avec le *Cours de langue* on l'apprenne aussi parfaitement et mieux encore qu'avec les grammaires arides de Lhomond ou de Noël et Chapsal. (A suivre.)

Enseignement de l'hygiène à l'École ménagère ¹

L'hygiène, c'est la science de la santé ; enseigner cette science à l'école ménagère, c'est procurer à la génération que nous élevons le moyen de donner à ses forces le plus complet épanouissement ; c'est rendre nos élèves capables de se dominer et de se conduire d'après les règles de la saine raison, puisqu'il est dit : *une âme saine, un esprit sain, un corps sain, dans un logis sain*. L'âme et ses facultés sont, en effet, d'autant mieux équilibrées que le corps est en meilleur état. De là, le relèvement de nos populations.

¹ Travail présenté à la Conférence des Directrices d'écoles ménagères de la Broye, à Montagny-la-Ville, le 28 mai 1909.